



Faculté d'Économie
et de Gestion
Aix*Marseille Université

Taxe d'apprentissage

campagne de collecte 2022

Aix-Marseille Université

Plus grande université francophone, Aix-Marseille Université (AMU) accueille 80 000 étudiants et près de 8 000 personnels sur 5 grands campus aux standards internationaux. Propriétaire de son patrimoine, l'université est présente sur 9 grandes villes dans 4 départements.

Sa fondation universitaire A*Midex, qui porte l'IDEX pérennisée, contribue au développement d'un pôle pluridisciplinaire et interdisciplinaire d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial. Dite « université de recherche intensive » elle abrite 113 unités de recherche, 9 fédérations et une cinquantaine de plateformes technologiques en lien avec les grands organismes nationaux.

Faisant le pari de l'interdisciplinarité, qu'AMU place au cœur de sa stratégie et de formation, elle a déjà créé, des Pôles d'Innovation Territoriaux (PIT), l'accès pour les acteurs économiques à des plateformes technologiques labellisées ; la Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM) et 18 instituts d'établissement garantissant les passerelles entre recherche et formation.

Université responsable et engagée, Aix-Marseille Université fait du « bien vivre ensemble » une priorité et s'illustre dans les classements internationaux par sa politique de lutte contre les discriminations et plus globalement, sa politique de RSE.

Largement ouverte sur le monde depuis sa création (10 000 étudiants internationaux et plus de 40 diplômes en partenariat international) elle est lauréate de l'appel à projet de la Commission Européenne pour construire avec ses 9 partenaires européens « CIVIS, a European Civic University », contribuant aux grands défis sociétaux orientés particulièrement vers l'Afrique et la Méditerranée.

Pourquoi verser la taxe d'apprentissage ?

- | *Pour poursuivre l'interaction permanente entre la faculté et un réseau d'entreprises fidèles.*
- | *Pour perpétuer le développement d'un enseignement d'excellence avec des équipes pédagogiques associant professionnels et enseignants chercheurs.*
- | *Pour reconduire et développer de nouveaux programmes et formation préparant des diplômés aptes à décrypter le monde actuel et à s'adapter aux attentes des entreprises.*
- | *Pour accompagner l'émergence de nouveaux métiers.*
- | *Pour permettre aux étudiants de réaliser des projets pédagogiques en adéquation avec les enjeux de demain*

Qu'en faisons-nous ?

- | *Engagement de dépenses de fonctionnement pédagogiques liées à la mise en œuvre de nouvelles formations,*
- | *Recherche permanente de professionnels-enseignants de haut niveau,*
- | *Équipement mobilier, matériels numériques, sons et vidéo,*
- | *Achat de documentation,*
- | *Traduction de conférences internationales par des traducteurs professionnels.*

Comment verser la taxe d'apprentissage (TA) ?

| En 2022, le solde de votre taxe d'apprentissage doit être versé directement aux établissements de formation habilités, dont Aix-Marseille Université.

| Ce solde, représentant 13 % de 0,68 % de votre masse salariale de 2021, doit faire l'objet d'un versement libératoire avant le 1^{er} juin 2022, que l'université matérialisera par l'émission d'un certificat d'encaissement.

Composante (faculté, école ou institut) et intitulé complet du/des diplôme(s) bénéficiaire(s).

FACULTÉ D'ÉCONOMIE ET DE GESTION

Date limite de versement :
au plus tard le 31 mai 2022

Code UAI :

Diplôme / Code RNCP :

Vous pouvez directement verser la taxe d'apprentissage en vous connectant sur <https://ta.univ-amu.fr> et en suivant la démarche indiquée

ou

en remplissant et renvoyant le formulaire ci-contre et en adressant votre versement :

| Par chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable d'Aix-Marseille Université, adressé à la composante concernée (adresse en bas de page) ou à l'Agence Comptable de l'université (58 bd Charles Livon, 13284 Marseille Cedex 07). **En joignant le présent avis de versement.**

| Par virement bancaire sur le compte d'Aix-Marseille Université :
IBAN : FR76 1007 1130 0000 0010 2006 780
BIC : TRPUFRP1

Merci d'indiquer sur votre ordre de virement la référence TA + code UAI de la composante figurant ci-contre.

Versement de la TA 2022

Entreprise :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° Siret :

Mail du contact TA :

NB : Vous devez impérativement mentionner les informations ci-dessus pour pouvoir recevoir le reçu libératoire de la taxe d'apprentissage.

MONTANT EN € :

Les codes des formations auxquelles vous souhaitez verser votre taxe d'apprentissage sont disponibles sur l'application :

<https://ta.univ-amu.fr>

dans l'onglet de la faculté d'économie et de gestion

Siège de la faculté : 14 avenue Jules Ferry - 13621 Aix-en-Provence

Contact : Barbara Serres - Bureau des Relations Entreprises - barbara.serres@univ-amu.fr - +33 (0)4 13 94 97 62

Faculté d'économie et de gestion

Bruno Decreuse - Doyen

La faculté d'économie et de gestion est un établissement au cœur d'Aix-Marseille Université, insérée dans le tissu économique local, ouverte sur le monde et portée par la recherche.

Nos formations sont résolument tournées vers la **professionnalisation**. La faculté compte de nombreux réseaux d'entreprises et d'alumni, et développe une politique soutenue d'alternance et d'apprentissage. Les étudiants participent à des projets tuteurés. Entreprises et étudiants se rencontrent lors de salons, journées d'insertion professionnelles ou autres *after works*.

Nos étudiants sont immergés dans une **culture internationale**. Nous dispensons de nombreux cours en anglais, certains de nos diplômes sont même intégralement disponibles dans cette langue. La faculté est particulièrement dynamique en matière de mobilités internationales, avec de nombreux échanges en Licence ou en Master ainsi que des doubles diplômes. Elle compte de nombreux collaborateurs anglophones.

Nos cours sont irrigués par la **recherche**. La faculté abrite une communauté d'enseignants-chercheurs de renommée internationale en économie et en gestion. Ils mènent leurs travaux dans des laboratoires labellisés par les grands programmes nationaux (laboratoires d'excellence, école universitaire de recherche), en connexion avec des instituts interdisciplinaires au cœur des enjeux de l'université et de la société.

Nos programmes répondent à la **demande sociale**. La faculté adapte constamment ses enseignements aux exigences du marché du travail. Nous proposons des formations innovantes dans des domaines aussi divers que la data science, l'audit et le contrôle de gestion, le management des innovations, la gestion des risques financiers, l'entrepreneuriat, le marketing, les institutions culturelles, l'économie sociale et solidaire, la banque, les ressources humaines et la logistique.

Nos locaux abritent aussi de nombreuses **formations labellisées**, comme la Miage ou Aix-Marseille School of Economics, nous proposons les diplômes structurant de la filière d'expertise comptable que sont le DCG et le DSCG, dispensons des certifications professionnelles recherchées, à l'instar de la certification AMF du Master Finance, et offrons à nos étudiants une palette riche de jeux de simulation de gestion développés en son sein.

La faculté d'économie et de gestion est fière d'offrir ces excellentes conditions d'études pour des frais d'inscription qui sont communs à l'ensemble des universités.

La faculté en chiffres

5 500 étudiants

14 mentions de Master

5 laboratoires de recherche associés

185 enseignants et enseignants-chercheurs

550 intervenants extérieurs (pro. ou chercheurs)

80 accords d'échanges internationaux,

7 doubles diplômes,

93% de taux d'emploi pour les diplômés de M2 après 30 mois de diplomation (enquête OVE sur la promotion 2017-2018)



Siège de la faculté : 14 avenue Jules Ferry - 13621 Aix-en-Provence

Contact : Barbara Serres - Bureau des Relations Entreprises - barbara.serres@univ-amu.fr - +33 (0)4 13 94 97 62